



CONSEIL MUNICIPAL DE GAGNAC SUR GARONNE CONVOCAATION - MODIFICATION

Madame, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal de Gagnac-sur-Garonne qui se tiendra le :

Le jeudi 5 décembre 2024, 20 heures 30
Salle du Conseil, Mairie de Gagnac-sur-Garonne

L'ordre du jour est le suivant :

- ✓ Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 6 novembre 2024 ;
- ✓ Décisions du Maire en vertu de l'article L2122-22 du CGCT : Demande de subvention auprès du CD31 pour la fourniture et pose d'un columbarium (26°) ;

1. Fonction publique :

- ✓ Modification de la durée de service de deux emplois à temps non complet ;
- ✓ Instauration d'une indemnité spéciale de fonction et d'engagement pour les agents de la filière police municipale ;

2. Institutions et vie politique :

- ✓ Fixation du seuil en dessous duquel le Maire peut admettre en non-valeur les titres de recettes au titre de la délégation accordée par la délibération n°2024-43 du 6 novembre 2024 – Complément de la délibération n°2024-43 ;

3. Libertés publiques et pouvoirs de police :

- ✓ Mise en place de la vidéoverbalisation – Définition des zones ;

4. Finances :

- ✓ Délibération modificative n°1 ;
- ✓ Autorisation donnée au maire d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent).

Le 2 décembre 2024
Le Maire, Michel SIMON

